



Forêt du Tay (Identifiant national : 820030482)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26190004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (MARCELLIN S.), - 820030482, Forêt du Tay. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030482.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes
Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)
Centroïde calculé : 856632°-1914281°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN :
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Drôme
- Commune : Séderon (INSEE : 26340)
- Commune : Barret-de-Lioure (INSEE : 26026)

1.2 Superficie

556,1 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Mammifères
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Au sud de Séderon, la Méouge entaille à sa source le rebord du plateau d'Albion, en creusant la combe de Tay. Les pentes abruptes de cette combe sont couvertes d'une hêtraie assez fraîche. Cette forêt se modifie, en atteignant des stations plus sèches, vers le sommet ou sur les versants nord-est et sud-est de la combe. La diversité de cette forêt, mesurée en nombre d'espèces présentes, provient de divers facteurs : un étagement assez important (de moins de 900 m à plus de 1400 m d'altitude), des conditions d'humidité très différentes entre la combe fraîche et le plateau plus sec, et probablement une exploitation peu poussée. Dans le sous-bois, les orchidées sont relativement fréquentes. On peut plus particulièrement mentionner les céphalanthères, l'Epipactis de Mueller, et la Racine de corail. Cette dernière, presque entièrement de couleur brune, est non chlorophyllienne. Cette orchidée saprophyte se nourrit, en effet, à partir de la matière organique en décomposition. Très discrète, elle fleurit en été dans les sous-bois de la hêtraie. Le site favorise également un ensemble d'oiseaux forestiers, comme l'Autour des palombes, la Gêlinotte des bois ou le Grimpereau des bois.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 		<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Reproduction indéterminée					
	2943	<i>Bonasia bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Reproduction indéterminée					
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Reproduction indéterminée					
	3784	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	Reproduction indéterminée					
	3699	<i>Hirundo daurica</i> Linnaeus, 1771	Hirondelle rousseline	Reproduction indéterminée					
	4603	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	Reproduction indéterminée					
	2960	<i>Tetrao tetrix</i> Linnaeus, 1758	Tétras lyre	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	94041	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Sabot de Vénus, Pantoufle-de-Notre-Dame	Reproduction certaine ou probable					
	97900	<i>Evonymus latifolius</i> (L.) Mill.	Fusain à feuilles larges	Reproduction certaine ou probable					
	103289	<i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix, 1785	Millepertuis à feuilles d'Hysope	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105152	<i>Lathyrus albus</i> sensu H.J.Coste, 1901 non Kitt., 1844	Gesse blanchâtre, Gesse blanche	Reproduction certaine ou probable					
	105241	<i>Lathyrus pannonicus</i> (Jacq.) Garcke, 1863	Gesse de Pannonie	Reproduction certaine ou probable					
	137140	<i>Lathyrus pannonicus</i> subsp. <i>asphodeloides</i> (Gouan) Bässler, 1966	Gesse blanchâtre, Gesse blanche	Reproduction certaine ou probable					
	112042	<i>Paeonia officinalis</i> L., 1753	Pivoine officinale	Reproduction certaine ou probable					
	113810	<i>Plantago argentea</i> Chaix, 1785	Plantain argenté	Reproduction certaine ou probable					
	117123	<i>Ranunculus monspeliacus</i> L., 1753	Renoncule de Montpellier	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	61119	<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3784	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4603	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	94041	<i>Cypripedium calceolus L., 1753</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	112042	<i>Paeonia officinalis L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	GARRAUD,L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique